

# Rapport d'enquête technique sur la situation du blaireau (Meles meles) dans le département de l'Aube.

#### 1-ETAT DES POPULATIONS:

Le statut du blaireau (Meles meles) en Europe et en France



Espèce gibier en France, le blaireau est classé LC au niveau national et européen par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). C'est donc une espèce pour laquelle le risque de disparition est faible, la préoccupation est considérée comme « mineure » comme le montre le tableau suivant :

Tableau extrait de « liste rouge des espèces menacées en France » Source UICN:

#### Mammifères terrestres

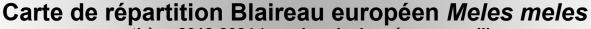
Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France	Tendance	Catégorie Liste roug mondiale
Carnivora	Mustela lutreola	Vison d'Europe	CR	И	CR
		Ours brun		7	LC
Chiroptera		Rhinolophe de Méhely	CR*		VU
Carnivora	Lynx lynx	Lynx boréal	EN	<b>→</b>	LC
Cetartiodactyla	Capra pyrenaica	Bouquetin ibérique	EN	7	LC
Chiroptera	Myotis dasycneme	Murin des marais	EN	?	NT
Rodentia	Cricetus cricetus	Grand Hamster	EN	<b>→</b>	LC
Carnivora	Canis lupus	Loup gris	VU	7	LC
Cetartiodactyla	Ovis gmelinii	Mouflon d'Arménie	VU	<b>→</b>	VU
Chiroptera	Miniopterus schreibersii	Minioptère de Schreibers	VU	?	NT
Chiroptera	Myotis escalerai	Murin d'Escalera	W	?	NE
Chiroptera	Myotis punicus	Murin du Maghreb	VU	И	DD
Chiroptera	Nyctalus lasiopterus	Grande Noctule	VU	?	VU
Chiroptera	Nyctalus noctula	Noctule commune	VU	И	LC
Chiroptera	Plecotus macrobullaris	Oreillard montagnard	VU	?	LC
Soricomorpha	Galemys pyrenaicus	Desman des Pyrénées	VU	И	VU
Carnivora	Mustela putorius	Putois d'Europe	NT	И	LC
Cetartiodactyla	Capra ibex	Bouquetin des Alpes	NT	71	LC
Chiroptera	Tadarida teniotis	Molosse de Cestoni	NT	?	LC
Chiroptera	Eptesicus serotinus	Sérotine commune	NT	?	LC
Chiroptera	Myotis bechsteinii	Murin de Bechstein	NT	?	NT
Chiroptera	Myotis blythii	Petit Murin	NT	?	LC
Chiroptera	Myotis capaccinii	Murin de Capaccini	NT	?	VU
Chiroptera	Nyctalus leisleri	Noctule de Leisler	NT	И	LC
Chiroptera	Pipistrellus nathusii	Pipistrelle de Nathusius	NT	?	LC
Chiroptera	Pipistrellus pipistrellus	Pipistrelle commune	NT	И	LC
Lagomorpha	Lepus corsicanus	Lièvre de Corse	NT	7	VU
Lagomorpha	Lepus timidus	Lièvre variable	NT	И	LC
Lagomorpha	Oryctolagus cuniculus	Lapin de garenne	NT	И	NT
Rodentia	Arvicola sapidus	Campagnol amphibie	NT	И	VU
Rodentia	Arvicola terrestris	Campagnol terrestre	NT	И	LC
Soricomorpha	Crocidura leucodon	Crocidure leucode	NT	И	LC
Soricomorpha	Crocidura suaveolens	Crocidure des jardins	NT	И	LC
Soricomorpha	Talpa caeca	Taupe aveugle	NT	?	LC
Carnivora	Vulpes vulpes	Renard roux	LC	<b>→</b>	LC
Carnivora	Felis silvestris	Chat forestier	LC	71	LC
Carnivora	Lutra lutra	Loutre d'Europe	LC	71	NT
Carnivora	Martes foina	Foreign	IC	?	LC
Carnivora	Martes martes	Martre des pins	LC	$\rightarrow$	10
	Meles meles	Blaireau européen	LC	<b>→</b>	

#### 2-REPARTITION GEOGRAPHIQUE:

En France métropolitaine, la dynamique de l'espèce reste très mal connue, aucun protocole de recensement des populations de blaireaux n'ayant à ce jour été validé.

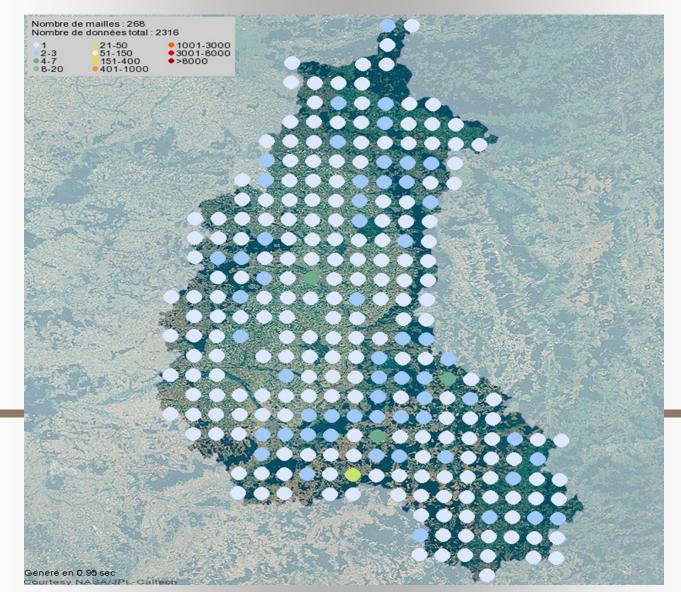
La population française a toutefois été estimée a 150 000 individus. Ce chiffre semble sous-estimé.

Toutefois, il est raisonnable de dire que le blaireau est présent sur une majorité des communes françaises et ce avec plusieurs individus (Rapport de la FNC sur la situation du blaireau en France en 2008).



- synthèse 2018-2024 / nombre de données par maille

Source: Collectif, in http://www.Faune-champagne-ardenne.org







# A-Actualisation de l'enquête « blaireau » pilotée par la FNC en 2007/08:

La fédération des chasseurs de l'Aube a réalisé une nouvelle enquête sur les populations de blaireaux dans l'Aube de mai 2023 à avril 2024.

Cette enquête avait pour objectif de fournir des données récentes et fiables sur cette espèce à l'échelle du département.

Un échantillon aléatoire de 52 communes auboises avait été tiré au sort sur le fichier INSEE par la Fédération Nationale des Chasseurs en 2007 pour effectuer l'enquête initiale.

C'est ce même échantillon qui a servi à effectuer l'enquête de 2023/24.

Il constitue un groupe non biaisé par d'autres critères de sélection qui auraient pu être déterminés par « l'enquêteur ».

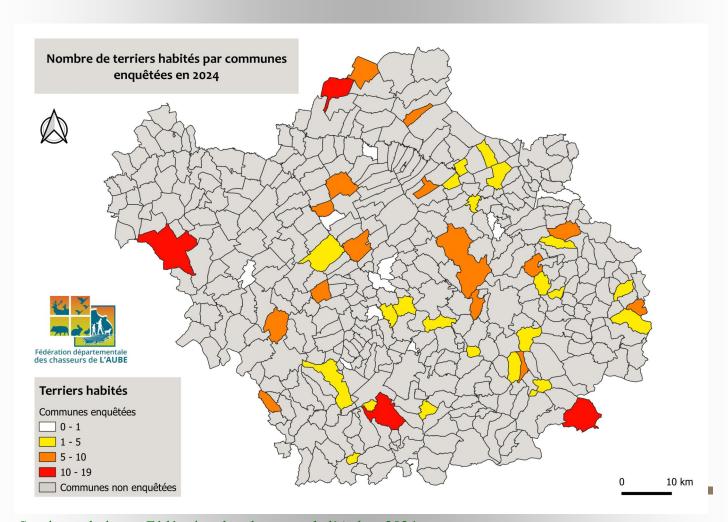
Cette enquête s'est attachée à identifier le nombre de terriers par commune enquêtée avec distinction du type de terrier suivant la note technique de la FNC (annexe n°1).



# Les coupons d'enquête ont été transmis aux:

- Piégeurs agréés
- Louvetiers
- Gardes chasse particuliers
- Equipages de vénerie sous terre
- Titulaires de plan de chasse et/ou plans de gestion
- Service technique de la FDC10 (ST à réalisé 80 à 85% du suivi)

L'enquête a permis de collecter les réponses des 52 communes.



Service technique - Fédération des chasseurs de l'Aube-2024

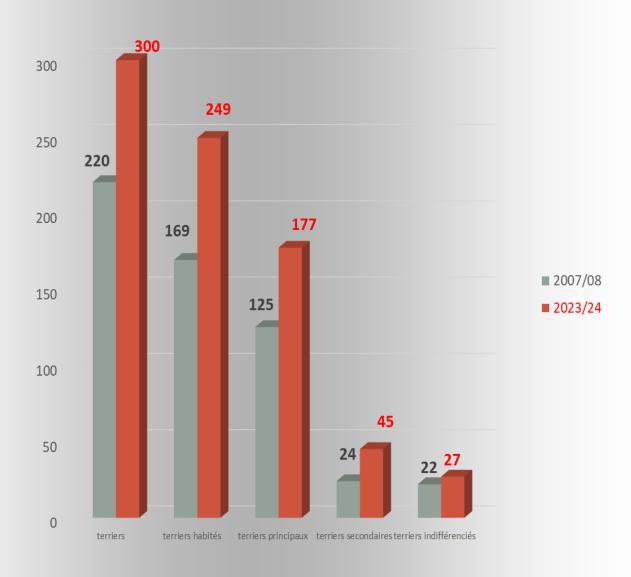
Les terriers sont en général bien connus des acteurs ruraux ce qui facilite ce type d'enquête.

Sur 52 communes enquêtées, les terriers sont présents dans 44 communes et absents dans 8 (11 en 07/08) soit

une présence du blaireau dans 85% des communes enquêtées.



# Comparaison étude terriers de blaireaux 2007/08 par rapport à 2023/24



Service technique - Fédération des chasseurs de l'Aube-2024



Au total il a été dénombré 300 terriers soit 80 terriers supplémentaires que lors de l'enquête 2007/08.

249 terriers sont habités ce qui représente en moyenne 5,7 terriers habités par commune échantillonnée.

Les terriers habités se composent de 177 terriers principaux.

Au vue du graphique ci-dessus, on constate que le nombre de terriers est en augmentation et que le blaireau est fortement installé sur ces communes enquêtées.

# B-Approche démographique:

Le nombre de blaireaux par terrier est variable.

La Fédération Nationale des chasseurs dans son étude de 2007 prend « arbitrairement » comme valeur de base 3 blaireaux/terrier.

La population de blaireaux dans le département de l'Aube peut être estimée de la façon suivante:

L'assiette de calcul se base uniquement sur les terriers principaux (177 en 2023/24) et aux communes de moins de 2000 habitants (405 en 2024) puisque la FNC a montré en 2007 que la majorité des terriers se situe dans les communes de moins de 2000 habitants.



- Nombre moyen de terriers principaux par commune enquêtée:

177/44 = 4

- Nombre de terriers principaux dans l'Aube: (85% de 405) 344 x 4 = 1376
- Nombre de blaireaux estimés dans l'Aube:  $1376 \times 3 = 4128$

La méthode de calcul s'appuie sur des critères volontairement prudents et restrictifs ce qui laisse penser que la population de blaireaux est sous-estimée.

Il s'agit donc d'une estimation, à minima, d'une population départementale de 4128 blaireaux.

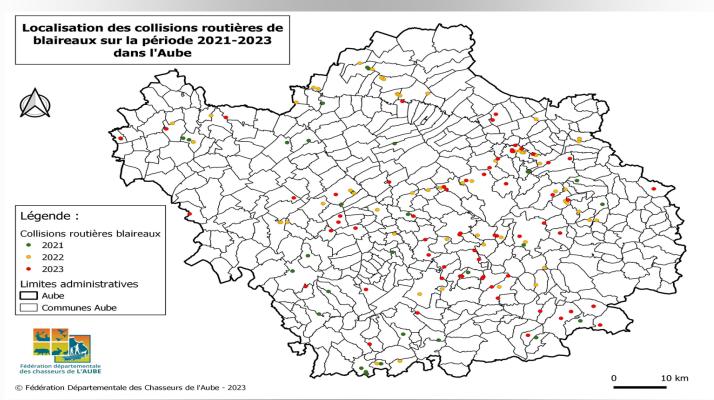
# C-Recensement des collisions routières :

Un recensement annuel des collisions est effectué sur le département de l'Aube par l'intermédiaire des utilisateurs d'une application IGN mise à disposition par la FDC10 (250 à 300 utilisateurs entre 2021 et 2023).

Les données annuelles issues de l'application sont les suivantes :

- 37 collisions en 2021
- 64 collisions en 2022
- 70 collisions en 2023





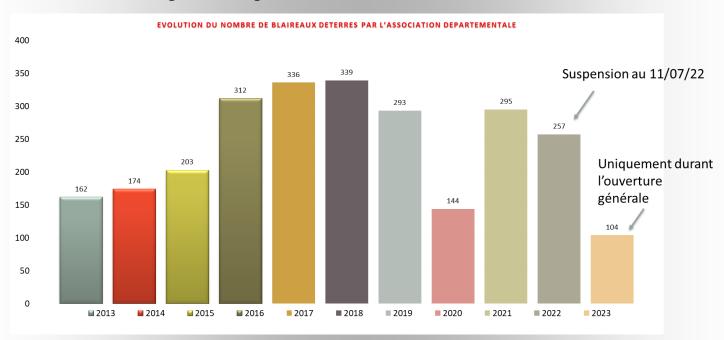
# D-Prélèvements et captures du blaireau dans le département de l'Aube :

L'association Départementale des Equipages de Vénerie sous terre communique les résultats de ses prélèvements chaque année à la DDT10.

Service technique - Fédération des chasseurs de l'Aube-2024



La figure suivante présente l'évolution du nombre de blaireaux prélevés en vénerie sous terre pour le département de l'Aube:



Des prélèvements de blaireaux sont aussi réalisés par destruction administrative dans les cas de mise en danger d'installations publiques et des usagers les utilisant, ainsi que de dégâts agricoles.

Depuis la saison 2017, ces opérations sont en augmentation comme le montre le graphique ci-dessous:



#### **EVOLUTION DES PRELEVEMENTS BLAIREAUX EFFECTUES PAR LES LOUVETIERS**

120



Les interventions de louvetiers sur décision de l'administration sont croissantes (8 communes en demande d'intervention en 2022 et 25 en 2023) et génèrent un prélèvement réduit (63 en 2023).

Il est donc indispensable de conserver tous les outils, cynégétiques et administratifs, pour assurer la maitrise de l'espèce là où elle cause des problèmes agricoles et/ou de sécurité publique.

La vénerie sous terre est une **méthode de chasse** dont il convient d'autoriser pleinement l'exercice, elle se révèle être un outil efficace que les agriculteurs, l'administration et les collectivités locales actionnent avec satisfaction.

# ANNEXE N° 1



Note FNC : Enquête « Blaireau »

#### Terriers vides et terriers habités

Le terrier (qu'il soit principal ou secondaire) est défini par un ensemble de galeries et de gueules. Une gueule de terrier (une entrée), ne doit pas être considérée comme un terrier. Le comptage des gueules est facultatif dans l'enquête.

Certains terriers ne sont pas utilisés chaque année, et certains peuvent être totalement abandonnés. Un terrier habité se repère par l'une (ou plusieurs) de ses gueules où des indices d'activité se repèrent généralement assez facilement (traces fraîches, terre remuée). L'aménagement du terrier (nettoyage et apport de nouvelle litière) se fait principalement en avril - mai et au début de l'automne. C'est à ces périodes que l'on repère le plus facilement les terriers habités. On trouve également à proximité des terriers habités des « pots », où les blaireaux déposent leurs laissées. Il s'agit de petits trous dans le sol qui peuvent être un indice de plus.

# Terrier principal et terrier secondaire

Les blaireaux utilisent 2 types de terriers : le terrier principal et le terrier secondaire.

Le terrier principal est destiné à la mise bas et à passer la mauvaise saison (automne / hiver). Il peut se reconnaître par une gueule principale large (supérieure à 20 cm et pouvant aller jusqu'à 70 cm de diamètre pour les plus fréquentées). Une « gouttière » (sorte de coulée à l'entrée de la gueule) est souvent caractéristique d'un grand terrier fortement fréquenté. Un terrier principal se compose en général de 6 à 8 gueules, mais peut en dénombrer beaucoup plus.

Le terrier secondaire est plus petit (gueules plus petites, galeries moins étendues), se trouve en périphérie (50 à 150 m) et fait office d'aire de repos ou de refuge lorsque les blaireaux s'alimentent en limite de leur territoire par exemple ou pour les mâles lorsqu'ils sont chassés par les femelles lors des mises bas. Il se compose en général de 1 ou 2 gueules, rarement plus.

Cependant, sur le terrain, il peut parfois être délicat de les différencier. La difficulté réside essentiellement lorsqu'un terrier secondaire est proche d'un terrier principal et que de ce fait, il peut passer inaperçu, sous-estimant ainsi le nombre de terriers secondaires. La bibliographie Française est assez pauvre sur cette espèce et certains terriers sur le terrain ne peuvent être différenciés. En cas d'incertitude, nous conseillons d'utiliser la notation « indifférenciée ».